# logo PS-max

# Demande d’autorisation de cumul d’activités

# pour l’année universitaire 2022/2023

***Toute demande doit être déposée à votre Service du Personnel au préalable avant la prise de la fonction de l’activité secondaire.***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **A remplir par l’Agent** | M □ Mme 🞎NOM d’usage : NOM de famille : Prénom : UFR, IUT, … : Laboratoire/Service : Adresse prof. (bât. /rue) : Tél. prof : E-mail : Nom du supérieur hiérarchique :  | 🞎 Titulaire / Stagiaire □ Contractuel - date de fin de contrat ou de vacation :Si temps partiel : Quotité : %□ ASS🞎 ITRF (BAP : \_\_\_ )□ Personnel de bibliothèque🞎 Personnel enseignant, enseignant-chercheur⮱Titulaire d’une Prime d’Excellence Scientifique🞎 Oui 🞎 NonCatégorie de la Fonction Publique :🞎 A □ B □ C |
| Je soussigné(e), \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_sollicite l’autorisation de cumuler mon activité principale avec celle décrite en page 2 de cette demande.**🡺 J’ai pris bonne note que cette activité secondaire devra s’effectuer en dehors de mes obligations de service.**Date :Signature de l’agent :Pour expertise de cette demande, veuillez trouver ci-joint : |
| **Pour les personnels BIASS**🞎 Ma fiche de poste relative à mes fonctions au sein de l’Université Paris Saclay🞎 Mon planning hebdomadaire au sein de l’Université Paris Saclay🞎 Le cas échéant, mes justificatifs de dépôt de congés (ou de récupération) signés par mon supérieur hiérarchique | **Pour les personnels Enseignants, Enseignants-Chercheurs** 🞎 Mon tableau de service annuel🞎 Ma Fiche d’activité recherche le cas échéant**Pour les Doctorants, CDD**🞎 Contrat |
| **A remplir par l’agent** | **A viser par l’employeur secondaire** | **INFORMATION CONCERNANT L’ACTIVITE SECONDAIRE**(cette activité doit être distincte de l’activité principale)**Nom et adresse de l’employeur secondair**e (ou composante secondaire) : **Nature de l’activité exercée :** 🞎 Des expertises ou des consultations auprès d’une entreprise ou d’un organisme privés sous réserve des dispositions du 2° du I de l’article 25 de la loi du 13 juillet 1983 susvisée 🞎 Heures d’enseignement (précisez l’intitulé exact de l’enseignement) :⭘ étudiants de formation initiale/continue (précisez le niveau) :⭘ personnels U-Paris-Saclay🞎 Activité à caractère sportif ou culturel, y compris encadrement et animation dans les domaines sportif, culturel ou de l’éducation populaire🞎 Une activité agricole au sens de l’article L311-1 du code rural dans des exploitations agricoles non constituées sous forme sociale, ainsi qu’une activité exercée dans des exploitations constituées sous forme de société civile ou commerciale 🞎 Activité de conjoint collaborateur au sein d’une entreprise artisanale, commerciale ou libérale mentionnée à l’article R.121 du code de commerce🞎 Une aide à domicile à un ascendant, un descendant, à son conjoint, à son partenaire ou à son concubin, permettant au fonctionnaire, à l’agent non titulaire de droit public ou à l’ouvrier d’un établissement industriel de l’Etat de percevoir, le cas échéant, les allocations afférentes à cette aide🞎 Des travaux « ménagers » (jardinage, ménage…) de peu d’importance réalisés chez des particuliers🞎 Services à la personne🞎 Vente de biens fabriqués personnellement par l’agent🞎 Autres (précisez l’activité) : 🡺**Nombre d’heures et période (jours et mois) prévus dans le cadre de cette activité et pour l’année 2022/2023 :** **🡺**Date, signature et cachet de l’employeur secondaire attestant l’exactitude des renseignements relatifs à l’activité secondaire et s’engageant à transmettre à l’employeur principal le décompte des sommes perçues. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Avis, date, visa du Supérieur Hiérarchique de l’agent | Avis, date, visa du Service du Personnel de l’agent | Avis, date, visa du Doyen, Directeur, Délégué de composante | **Décision de la Présidente de l’Université Paris-Saclay**🞎 Favorable🞎 Défavorable (motif) :Date et signature :  |
| 🞎 Favorable🞎 Défavorable | 🞎 Favorable🞎 Défavorable | 🞎 Favorable🞎 Défavorable |